

Communiqué

Pour diffusion immédiate

300 000 arbres pour créer un corridor écologique

Massueville, le jeudi 14 octobre 2021 – L'Organisme de bassin versant (OBV) de la Yamaska plantera 300 000 arbres au cours des 10 prochaines années pour créer un corridor écologique du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la municipalité de Rougemont. Le but est de rétablir une connectivité fonctionnelle entre les boisés agricoles pour permettre à la faune d'y circuler plus librement. Il permettra aussi de protéger et de restaurer des habitats fauniques.

Pour la première année du projet, intitulé Corridor vallée de la Yamaska, les travaux de plantation ont démarré à la mi-septembre. Ils se termineront à la fin du mois de novembre. Les travaux sont concentrés dans les municipalités de Massueville et de Saint-Hugues. La plantation couvrira un total de 10 hectares dans des coulées riveraines de la Yamaska. Quelques 4900 arbres et 350 arbustes seront alors plantés par l'équipe de l'OBV Yamaska.

Le projet a deux objectifs, souligne Alexandre Joly, gestionnaire du projet à l'OBV Yamaska. « Ce qu'on cherche à faire avec ces plantations, c'est de mettre en place une protection des cours d'eau pour réduire l'arrivée de sédiments et l'érosion. On veut aussi recréer des corridors écologiques pour attirer une faune plus diversifiée sur ces territoires, lui fournir des habitats. On parle donc de gains écologiques importants pour la qualité de l'eau de nos rivières et ruisseaux, mais aussi de gains fauniques dans des secteurs qui sont parfois des déserts fauniques », explique-t-il.

Planter 300 000 arbres en dix ans est un projet très ambitieux, reconnaît M. Joly. « Notre région est agricole et manque cruellement d'arbres. Mais on a beaucoup de coulées agricoles qui ne sont plus exploitées parce que la machinerie moderne n'y a plus accès. On y voit une occasion de recréer des corridors écologiques. C'est un gain pour la nature, mais aussi pour les producteurs parce que des forêts naitront le long de leurs terres créant des haies brise-vent naturelles qui protégeront leurs terres de l'érosion éolienne. On plante des arbres fruitiers comme le chêne, le noyer, l'aubépine. Ces forêts vont donc attirer des pollinisateurs dont profiteront leurs cultures », indique-t-il.

L'OBV Yamaska poursuivra ses travaux de plantation dans le cadre de ce projet jusqu'en 2030.

La première année de ce projet est rendue possible grâce à des subventions totalisant 140 632 \$ provenant de la Fédération de la faune du Québec (FFQ), de Ressources naturelles Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). La Fédération de l'UPA de la Montérégie est aussi un partenaire de l'OBV par l'entremise de son programme ALUS. Ce programme

encourage les producteurs qui réduisent leur empreinte environnementale en créant des aménagements sur leurs terres agricoles.

Notons que les producteurs agricoles où les travaux de plantation ont lieu cette année contribuent financièrement au projet.

L'OBV Yamaska est une table de concertation mandatée par le gouvernement du Québec pour élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), en faire la promotion et suivre sa mise en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Yamaska. La mission de l'OBV et les objectifs du PDE s'inscrivent dans le cadre d'une gestion durable de l'eau.

-30-

Renseignements

Michel Laliberté

Responsable des communications

michel.laliberte@obv-yamaska.qc.ca

Cellulaire : 450 578-2015

www.obv-yamaska.qc.ca